

Annexe 1 – pièce jointe 4 : **Tableaux de bilan des entretiens professionnels portant sur l'année de référence 2020.**

A l'exception des services utilisant ESTEVE, ces tableaux sont à renseigner intégralement et à transmettre à la DRH/Service de gestion/Département d'appui à la gestion des ressources humaines/ Bureau de l'appui au pilotage du service et à la gestion (SG/DRH/G/DAGRH/BAPG) : entretiens-professionnels@developpement-durable.gouv.fr
au plus tard le 1^{er} juillet 2021

Nom du service : _____

1 – ENSEMBLE DES AGENTS EMPLOYÉS PAR LE SERVICE (quelle que soit l'origine ministérielle)

	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Total
Effectif global des agents concernés par l'entretien professionnel employés dans le service au 31/12/2020				
Nombre d'entretiens effectués pour les agents employés dans le service				
Nombre de comptes rendus rédigés et notifiés pour les agents employés dans le service				

(ne pas comptabiliser les OPA ni les agents en CLM, CLD, ou les départs à la retraite)

2 – AGENTS DU SERVICE ET APPARTENANT À UN CORPS GÉRÉ PAR LES MTE-MCTRCT et Mer

	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Total
Nombre d'agents concernés par l'entretien professionnel gérés par les MTE-MCTRCT/Mer dans le service au 31/12/2020				
Nombre d'entretiens effectués pour les agents gérés par les MTE-MCTRCT/Mer				
Nombre de comptes rendus rédigés et notifiés pour les agents gérés par les MTE-MCTRCT/Mer				

(ne pas comptabiliser les OPA ni les agents en CLM, CLD, ou les départs à la retraite)

NOTA : pour éviter les redondances et ne pas fausser le bilan global, il est important que les données soient centralisées au niveau du service RH de l'organisme qui se chargera d'envoyer les statistiques (et non par chaque bureau, service, unité ou autre subdivision).